

## FICHE PROGRAMME

### pour formations en certification professionnelle

#### Interprétation en musique de chambre

La certification professionnelle « Interprétation en musique de chambre » mise en place par ProQuartet est enregistrée depuis le 02 mars 2020 aux Répertoires nationaux (Répertoire Spécifique).  
Les formations ProQuartet sont de ce fait [certifiantes et éligibles au CPF](#) (Compte personnel de formation)  
Numéro de fiche RS5136 – Code NSF 133

Depuis 1987, la formation professionnelle est une des missions principales de l'Association, créant des relations intergénérationnelles de maître à élèves. Elle s'inscrit dans l'objectif global de l'association, à savoir accompagner les jeunes ensembles en début de carrière.

Les formations se composent de **cours d'interprétation** sur le répertoire (de la période classique au 21<sup>ème</sup> siècle), et d'**ateliers** (conscience corporelle, préparation mentale).

Dans un but pédagogique et d'insertion professionnelle, **concerts, actions culturelles et résidences** sont proposées aux jeunes artistes.

#### Financements

AFDAS, CPF, Bourse Adami, Bourse ProQuartet

#### Biographies des intervenants

<https://www.proquartet.fr/fr/artistes>

#### Public

- Artistes musiciens professionnels en début de carrière professionnelle, titulaires d'un prix de concours international et/ou d'un diplôme de Conservatoires supérieurs et régionaux nationaux et internationaux en pratique instrumentale et/ou musique de chambre
- Artistes musiciens professionnels justifiant d'une carrière de trois années
- Artistes musiciens professionnels en formation constituée

#### Prérequis

- Être détenteur d'un diplôme de Conservatoires régionaux en pratique instrumentale et/ou musique de chambre et/ou
- Être détenteur d'un diplôme de Conservatoires supérieurs nationaux ou internationaux en pratique instrumentale et/ou en musique de chambre et/ou
- Être détenteur d'un prix de concours national/ international de musique instrumentale et/ou de musique de chambre

#### Validation des prérequis à l'entrée en formation :

- Copie du/des diplômes de conservatoire régionaux, nationaux ou internationaux t/ou attestation d'obtention du prix de concours national/international
- Biographie de l'artiste
- Enregistrement vidéo ou audio de l'ensemble

#### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- L'action de formation se déroule en présentiel et en groupe
- Les cours sont généralement dispensés en anglais.
- Les méthodes actives et participatives sont privilégiées
- Évaluation des acquis par les formateurs.

#### Durée

Durée : de 3 à 7 jours

Horaires : 10h – 13h et 15h – 18h. Les horaires peuvent être modifiés en fonction des besoins spécifiques liés à la formation

**Effectif**

Ensembles de musique de chambre, avec ou sans piano  
- minimum 8 stagiaires - maximum 28 stagiaires.

**Lieux des formations**

Bibliothèque La Grange Fleuret, 11 bis, rue de Vézelay, 75008  
Goethe-Institut Paris, 17, avenue d'Iéna, 75116 Paris  
Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, 209, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris Abbaye  
Abbaye de Royaumont, 95270 Asnières-sur-Oise  
CRR Pierre Barbizet, 2-4, place Carli, 13006 Marseille

**Accessibilité & prise en compte des situations de handicap**

ProQuartet fait de l'accueil et de la participation des personnes en situation de handicap un engagement fort de son projet. Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap et différents aménagements peuvent être envisagés en fonction des lieux de dispense des cours. Afin d'échanger sur vos besoins, contactez-nous au moment de votre inscription.

Référente handicap : Claire Lerondeau - [formation@proquartet.fr](mailto:formation@proquartet.fr)

**Modalités d'inscription**

L'inscription du stagiaire sera considérée comme recevable à réception :

- du bulletin d'inscription rempli en ligne,
- de l'acceptation en ligne du Règlement Intérieur,
- du règlement des frais d'inscription annuels (25,50€ net de taxes) effectué en ligne,
- du dossier d'inscription complet envoyé par email, à savoir : biographie avec copies des prix et diplômes, fichiers audio et/ou vidéo du stagiaire au sein de son ensemble, lettre de motivation, formulaire de positionnement.

L'inscription doit être effectuée au plus tard 2 mois avant le début de la formation ; ce délai peut être réduit dans le cas de places disponibles.

**Délai d'accès**

A minima 11 jours ouvrés

**Modalités d'admission**

L'admission du stagiaire se fera après validation du projet de formation par le formateur et l'équipe pédagogique de ProQuartet et sera notifiée au stagiaire par email accompagnée du contrat de formation, au plus tard 8 jours après réception des documents du stagiaires.

Dans le cas où l'admission ne pourrait être validée, les frais d'inscription seront remboursés au stagiaire.

L'inscription est réputée ferme et définitive lorsque le stagiaire renvoie, par tout moyen, le contrat signé (transmission électronique, courrier), ainsi que le cas échéant la demande de bourse.

Le stagiaire règlera 50% du montant des frais pédagogiques restant dus après éventuelle attribution de la bourse à réception de la facture, le solde étant versé au plus tard le 1er jour de la formation.

**Objectifs opérationnels**

- Développer les compétences techniques et artistiques d'interprétation spécifiques au quatuor à cordes et à la musique de chambre, affiner la connaissance esthétique et historique du répertoire, restituer l'œuvre dans son contexte en étant fidèle au compositeur, grâce à l'enseignement de musiciens chambristes de grande expérience,
- Définir son projet professionnel, développer une carrière pérenne, gérer l'évolution de sa carrière.

**Objectifs pédagogiques**

*Niveau émotionnel et physique*

- Utiliser les techniques de respiration pour permettre de libérer les énergies
- Pratiquer des exercices d'échauffement, de récupération active ou de relaxation pour prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS)
- Utiliser ses capacités à interioriser ses émotions pour développer son expression artistique
- Utiliser les techniques de gestion du stress et du trac pour en maîtriser les effets négatifs et faciliter la performance
- Savoir gérer les contraintes physiques lors des concerts

*Analyse de l'œuvre*

- Analyser le contexte de l'œuvre dans ses dimensions culturelles et historiques pour mieux la situer
- Analyser la structure de l'œuvre
- Positionner l'œuvre dans l'ensemble de la création du compositeur pour la comprendre dans sa propre histoire
- Identifier et s'approprier la syntaxe de la partition pour traduire l'intention du compositeur
- Comparer entre elles les œuvres d'un compositeur pour en distinguer les singularités
- Élargir et approfondir le répertoire afin de préparer concours, enregistrements, concerts

*Travail d'ensemble*

- Mettre en œuvre les conditions nécessaires d'écoute pour faire converger la musicalité de chaque musicien vers une même direction, développer une harmonie à la fois musicale et humaine,
- Développer son approche mélodique avec les autres musiciens pour mettre en correspondance les assises rythmiques et harmoniques,
- Rechercher les équilibres musicaux (son, énergies, nuances, ...) pour obtenir l'harmonisation du groupe.
- Utiliser les techniques de communication positive pour susciter l'adhésion du groupe autour d'objectifs communs,
- Utiliser les techniques d'écoute active d'ouverture et de questionnement pour faire émerger des idées contributives et participer à la création collective,
- Créer les conditions favorables à l'expérimentation en permettant à chacun le droit à la divergence pour progresser ensemble avec bienveillance et professionnalisme.

*Interprétation en situation de concert*

- S'adapter aux conditions acoustiques et aux contraintes d'un espace pour obtenir un meilleur rendu,
- Affirmer sa présence scénique et le dialogue d'ensemble pour permettre au public de partager les mêmes ressentis émotionnels,
- Dépasser son intériorisation musicale en projetant son interprétation vers le public pour créer le lien,
- Communiquer avec les autres corps de métier intervenant sur scène afin que les besoins de chacun soient pris en compte et servent la qualité de la performance.

**Conditions tarifaires**

Tarifs nets de taxes - TVA non applicable aux activités de formations - article 293 B du CGI

Droits d'inscription annuels : 25,50€

Frais d'hébergement et de restauration : non inclus, sauf indication contraire

Frais de déplacement : non inclus

Frais pédagogiques et dispositifs de prises en charge financières : voir document pdf

**Déroulé / contenu de la formation***. Travail personnel en auto-formation, en amont de la formation :*

Travail de l'œuvre individuellement et répétition avec l'ensemble, afin de pouvoir la présenter le premier jour de la formation en présentiel dans une interprétation et une compréhension de niveau professionnel, techniquement et musicalement.

*. En présentiel :*

Cours 1 – 90 minutes : interprétation du 1<sup>er</sup> mouvement de l'œuvre dans sa globalité, puis reprise au début, mesure par mesure, afin d'affiner l'interprétation par un travail approfondi, qui se module selon les besoins de l'ensemble :

- travail sur : les nuances, le tempo, la justesse, le travail d'ensemble, l'écoute, l'équilibre entre les instruments, la technique d'archet, les doigtés, la fluidité, la structure de l'œuvre, l'analyse musicale de l'œuvre, l'environnement culturel et historique de sa composition, la posture physique et émotionnelle des musiciens,...
- travail sur table : analyse de la structure de l'œuvre à l'aide des partitions, étude de facsimile de manuscrits des compositeurs, études de documents issus de la parthothèque de ProQuartet, comparaison des différentes éditions et identification des erreurs éventuelles, information sur des sites de documentation (mise en ligne de manuscrits ou autres partitions annotées ayant appartenu à des musiciens de renommée, .),

Cours 2 – 90 minutes : interprétation du ou des mouvements suivants, même contenu que pour le Cours 1, afin de suivre l'évolution de l'interprétation de l'œuvre.

**Cours 3**

- 60 minutes : interprétation du ou des mouvements suivants de l'œuvre, éventuellement interprétation d'une deuxième œuvre selon la vitesse de travail. Contenu identique qu'aux cours 1 et 2.

PROQUARTET – Centre européen de musique de chambre

62 boulevard Magenta 75010 Paris – [formation@proquartet.fr](mailto:formation@proquartet.fr) - SIRET : 342 704 665 00047- Code NAF : 8552Z  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro sous le n° 11751285475 auprès de la Préfecture d'Ile de France

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas numéro de l'État.

- 30 minutes : échanges, réflexions, conseils
- l'évolution de carrière et les choix à effectuer : de répertoire, de concours, de formations futures (conservatoire, structure, professeur), d'achat ou de prêt d'instrument, de partitions,
- témoignages et anecdotes livrés par le professeur (sa rencontre avec tel ou tel compositeur, son parcours, son expérience, ...).

#### Concert de clôture

- 20/30 minutes : interprétation de l'œuvre étudiée
- 15 minutes : entretien/bilan

#### . *Travail personnel pendant la formation :*

Entre les cours : Répétitions individuelles et en ensemble, réflexion, analyse de l'œuvre, afin d'intégrer les demandes et suggestions faites en présentiel par le professeur. Lieux mis à disposition à cet effet.

La présence du stagiaire en qualité d'auditeur aux cours des autres ensembles pendant la session suivie et également lors des autres sessions de la saison est vivement recommandée.

#### . *Travail personnel en auto-formation suivant la formation :*

Travail individuel et répétitions en ensemble afin d'intégrer les informations reçues pendant la formation, et de faire évoluer l'interprétation de l'œuvre et préciser les choix de carrière.

L'équipe de ProQuartet est disponible à tout moment pour le suivi, l'accompagnement de carrière, les conseils d'orientation, la mise à disposition de documentation, des conseils administratifs, des informations diverses (sur les concours internationaux, les stages, les conservatoires, ...).

## Moyens pédagogiques et techniques

Enseignement pratique, **en présentiel**, sous forme de cours d'interprétation donnés par un ou plusieurs professeurs individuellement à chaque ensemble constitué. Les cours sont donnés en anglais, en allemand ou en français.

Un cours par session est ouvert au public.

Un concert de clôture public réunit les ensembles participants à la formation et ne donne pas lieu à rémunération.

Les salles de cours sont spacieuses, munies de pupitres (sauf information contraire), de chaises adaptées aux musiciens (sans accoudoirs) et d'un piano si nécessaire.

Les stagiaires apportent leurs instruments, leurs partitions, ainsi qu'un conducteur pour le professeur.

En dehors des temps de cours, des lieux de répétition peuvent être mis à disposition gracieusement, sur demande et dans la limite des disponibilités.

Accès libre à la bibliothèque, à un poste informatique et au copieur dans les bureaux de ProQuartet.

## Modalités de suivi et d'évaluation

#### . *Diagnostic :*

Évaluation et sélection sur dossier d'inscription, par un questionnaire qui permet d'identifier les besoins du stagiaire, et par un entretien au cas par cas.

Évaluation du niveau professionnel par la biographie ainsi que les copies des prix et diplômes et par le fichier audio et/ou vidéo.

L'appartenance à un ensemble de musique de chambre constitué est obligatoire certifiant.

#### . *Évaluation formative :*

- Pendant les cours d'interprétation : Évaluation de la compréhension, de la réactivité et de l'aptitude du stagiaire à intégrer rapidement les propositions faites par le professeur.

- Pendant le concert : l'interprétation d'une ou plusieurs œuvres en situation réelle devant un public permet d'apprécier l'évolution de l'interprétation, ainsi que les postures émotionnelles et physiques.

L'entretien permet l'évaluation et l'orientation du choix de carrière.

Sont notamment observées pour le stagiaire et son ensemble :

- la qualité de l'aisance corporelle et gestuelle,
- la pertinence de l'interprétation en lien avec l'analyse historique et musicologique,
- la justesse et la cohérence au sein de l'ensemble,
- la pertinence des techniques de travail,
- la prise en compte de la configuration spatiale et acoustique du lieu,
- la qualité de la relation au public.

Les participants signent une feuille d'émargement par demi-journée.

. *En fin de formation :*

Une attestation de fin de stage mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation est remise au stagiaire ainsi que le certificat le cas échéant.

Le stagiaire remplit une fiche d'évaluation qualitative afin d'évaluer les acquis de la formation d'un point de vue artistique, pédagogique, humain et matériel.

Les concerts hors cadre de la formation permettent de suivre l'évolution de la carrière de l'artiste et de son ensemble en aval des formations, et notamment d'évaluer la qualité de l'interprétation ainsi que le nombre de concerts donnés.

Un suivi post-formation est établi, pour lequel les stagiaires sont priés d'informer durant les six mois suivants la fin de la formation des contrats qu'ils auront obtenus.

## Taux d'obtention des certifications préparées

100% au 9 septembre 2022

## Suite de parcours et débouchés

Le programme certifiant s'inscrit dans un parcours national et international de formations pour musiciens chambristes professionnels. Il permet d'intégrer les académies internationales de musique de chambre, ainsi que les programmes spécifiques proposés par les Conservatoires internationaux, notamment à Madrid, Bâle, Hannover, Manchester, ... dont la liste non exhaustive est consultable dans notre Centre de Ressources.

## Référentes / Encadrement ProQuartet

*Référente administratif :*

Marine Gaudry, administratrice

tél : 01 44 61 83 63 [marine.gaudry@proquartet.fr](mailto:marine.gaudry@proquartet.fr)

*Référente pédagogie et handicap :*

Claire Lerondeau, responsable de la formation professionnelle

tél : 01 44 61 83 55 [formation@proquartet.fr](mailto:formation@proquartet.fr)

Version 01 du 09/09/22